

2^e Plan d'action triennal 2021-2024

de l'organisme



**Version approuvée par le conseil d'administration
le 23 avril 2020 et maj le 11 janvier 2021
à approuver par l'AGA le 14 janvier 2021**

CONTEXTE

Grâce à la contribution de ses membres et de parties prenantes qui permettent à **PARENTS-ESPOIR** de réaliser sa mission, sa vision et ses valeurs, l'organisme se donne avec ce 2^e plan d'action triennal 2021-2024 une nouvelle feuille de route claire et cohérente. Cette période correspond dans les faits à l'appropriation de proximité et étendue de son programme de services collectifs appelé GESPER (acronyme de Groupes d'Entraide et de Soutien de Parents Engagés dans leur Rétablissement).

Durant ce même plan, PARENTS-ESPOIR a aussi comme but de voir à la formation et à l'accréditation de Parents Pairs Aidants (PPA), un tout nouvel acteur social qui s'ajoutera aux Pairs et Proches Aidants existants dans le réseau de la Santé. Ainsi du communautaire aux services publics, comme d'autres régions du Québec pourront offrir plus de services adaptés à la situation des parents fragilisés, en s'appropriant le programme GESPER qui inclue des suivis personnalisés, de l'accompagnement au niveau juridique ainsi que des ateliers de formation adaptés aux besoins des parents qui peuvent être fragilisés au niveau de leur santé mentale. Ainsi nous pourrions diminuer les symptômes de détresse et d'hospitalisation, jusqu'à augmenter le soutien (filet) social et leur qualité de vie. ⁽¹⁾

En ces temps de la Covid-19, GESPER deviendrait une valeur ajoutée en plus de représenter des services complémentaires au système de protection de la Jeunesse. C'est du moins un des désirs de PARENTS-ESPOIR, dans l'attente du rapport de Recommandations de la Commission Laurent, comme il s'attend à ce que l'on puisse faire plus de place à la parentalité dans le domaine de la santé mentale dans le cadre du prochain Plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM) 2020-2025.

(1) Le soutien par les pairs : une nécessité, document consulté sur le site [www.mentalhealthcommission.ca > sites > files > 2016-10](http://www.mentalhealthcommission.ca/sites/files/2016-10)

MISSION

En impliquant ses membres à tous les niveaux, PARENTS-ESPOIR se donne pour mission d'élever le niveau de confiance et de conscience nécessaire à l'appropriation du pouvoir d'agir des parents qui veulent améliorer leur santé mentale et leurs conditions, tout en réalisant leur projet de vie personnelle, familiale et sociale.

VISION

PARENTS-ESPOIR aspire à être connu et reconnu comme une ressource incontournable en matière de parentalité et de santé mentale et un pilier nécessaire à la construction d'une société plus inclusive, plus juste et respectueuse des choix et des besoins des parents et de leur famille.

VALEURS

Afin de réaliser sa mission et de poursuivre sa vision, PARENTS-ESPOIR fait siennes les valeurs suivantes :

**RESPECT - CONFIANCE
COLLABORATION – ENTRAIDE
ÉPANOUISSEMENT**

Tout cela c'est sans compter que l'organisme est géré **PAR** et **POUR** des parents engagés dans leur rétablissement, avec l'aide de sympathisants depuis 2003.

Phases de création et de développement du programme GESPER de PARENTS-ESPOIR



Source : site du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS)
<http://www.rqis.org/innovation-sociale/>

Planification stratégique 2021-2024

PARENTS-ESPOIR a identifié de nouvelles orientations, en partant des 4 enjeux de développement prévus lors de son 1^{er} plan d'action triennal 2017-2020, lesquels demeurent les principaux défis qu'il aura à relever durant le présent plan d'action triennal 2021-2024.

Enjeux

1. Augmentation du financement

L'augmentation et la diversification des revenus constituent toujours un défi important pour PARENTS-ESPOIR afin qu'il puisse se donner les moyens de réaliser sa mission de base et ses ambitions avec les ressources humaines et matérielles nécessaires.

2. Optimisation de l'offre de services

L'optimisation de l'offre de services visant à augmenter les services à donner aux parents et futurs parents, ainsi que leur qualité, demeurent importants dans une perspective d'amélioration continue et de prévention.

3. Développement organisationnel

PARENTS-ESPOIR doit poursuivre dans la voie de son développement organisationnel lequel comprend la stabilité et la durabilité de ses activités liées à sa mission de base tant au niveau local, que dans les futurs milieux qui voudront adopter le concept du programme GESPER.

4. Rayonnement de PARENTS-ESPOIR

Dans le but de devenir une ressource incontournable, l'accroissement de la visibilité et de la notoriété de PARENTS-ESPOIR constitue un enjeu important d'autant plus qu'il souhaite partager sa mission et sa vision plus largement.

Orientations

Les efforts à cet égard devront porter sur un plan financier triennal qui tiendra compte des 2 volets suivants :

- augmenter le financement public récurrent et autres, nécessaire au niveau local comme dans de futurs milieux (dont un 2^e point de services PARENTS-ESPOIR) qui pourront s'approprier le programme GESPER.
- accroître les revenus autonomes en considérant des objectifs précis à atteindre tant au niveau local qu'élargi.

L'atteinte de cet objectif passe concrètement d'ici 3 ans par les orientations suivantes :

- analyser et comparer les retombées du programme GESPER au niveau local tout en voyant à l'implanter dans d'autres milieux et à s'ajuster au besoin;
- soutenir les différents milieux en voyant à créer un Réseau de futurs groupes d'entraide et de soutien de parents engagés dans leur rétablissement, appelés à favoriser leur participation citoyenne.

Trois actions principales à prévoir :

- maintenir et même créer de nouveaux partenariats en vue de consolider nos actions au niveau local jusqu'à faciliter l'appropriation étendue du programme GESPER;
- former et favoriser l'intégration en emploi de futurs Parents Pairs Aidants accrédités, pour soutenir et accompagner dans différents milieux un plus grand nombre de parents vers leur rétablissement;
- créer des outils de travail efficaces, ex. : guides, application, modèles d'entente.

En matière de communication et de mobilisation des différentes parties prenantes il est prévu :

- d'augmenter la promotion et les collaborations en faisant appel à une ressource en mobilisation citoyenne en plus du Réseau GESPER;
- d'accroître le référencement et le niveau de responsabilité sociale envers les parents qui veulent s'engager dans la voie de leur rétablissement, considérant qu'avec eux, il devient possible de réduire les risques d'un problème de SM chez leur(s) enfant(s).



**Pour en savoir plus sur PARENTS-ESPOIR et son programme GESPER
2380, Avenue du Mont Thabor, local 200, Québec (Québec) G1J 3W7
www.parents-espoir.ca Tél. : 418 522-7167 info@parents-espoir.ca**